



## PLUIE-INONDATION

### **Destinataires :**

**Services :** ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB- CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDEP- DDSP – DDTM- DRAAF - DSDEN - EFS- ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

**Communes :** tout le département

**Presse :** AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

**Date :** 09/01/2022

**Heure :** 23h25

**N° :** 1

### **Description de l'évènement :**

Début évènement : Immédiat

Fin évènement prévue le lundi 10 janvier 2022 à 16h00 au moins

### **Qualification de l'évènement**

Episode de très fortes précipitations, remarquable par sa durée et les quantités attendues.

### **Situation actuelle**

Les précipitations se poursuivent. Sur les dernières 24 heures, on a déjà relevé :

85 mm à Laruns-Hourat et 72 mm à Saint-Pée sur Nivelle.

### **Evolution prévue**

Renforcement de l'épisode pluvio-neigeux ce dimanche soir, avec une activité modérée parfois assez forte (intensités pluvieuses entre 3 à 7 mm/h), et une limite pluie-neige vers 1000m d'altitude en ce début de nuit sur l'Ariège, et au-dessus de 2000m sur les départements plus à l'ouest. Le redoux gagnant plus à l'est en ce début de nuit, la limite pluie-neige remonte au-dessus de 2000m sur l'Ariège d'ici le milieu de nuit. Les précipitations vont se renforcer dans les prochaines heures et persister durant cette nuit avec des intensités pluvieuses de 10 mm/h ou plus. L'épisode se poursuit ainsi jusqu'en soirée de lundi avec une baisse des intensités pluvieuses ensuite, plus lente sur l'est de la chaîne. Cet épisode pluvieux cesse en matinée de mardi.

Les cumuls de précipitations vont devenir conséquents sur l'ensemble des départements pyrénéens. Sur l'épisode (en 48h entre dimanche et lundi), on attend des cumuls de l'ordre de :

- 50 à 80 mm en plaine

-100 à 130 mm sur les premiers contreforts, vallées et piémont.

-150 à 250 mm en montagne.

Le risque d'avalanche augmente également avec un risque de départ d'avalanches moyennes à grandes en dessous de 2300/2400m la nuit prochaine. Le risque est plus limité au-dessus. Elles peuvent atteindre des routes de montagne emportant tout le manteau neigeux entre 1300 et 1800m d'altitude environ. Lundi, de grandes avalanches peuvent encore se produire avec des départs en haute montagne dans les zones d'accumulations.

Sur le littoral, à noter une longue houle de nord-ouest peut contrarier les écoulements côtiers des cours d'eau, malgré des coefficients de marée bas, ce qui est un facteur aggravant. Une vigilance jaune-vagues-submersion est en cours jusqu'à demain des côtes girondines à la côte basque.

**Conséquences possibles :** De très fortes précipitations sont attendues, susceptibles d'affecter les activités humaines et la vie économique pendant plusieurs jours. Des inondations très importantes sont possibles, y compris dans des zones rarement inondables. Des cumuls très importants de précipitations sur de courtes durées peuvent localement provoquer des crues torrentielles de ruisseaux et fossés. Les conditions de circulation routière peuvent être rendues extrêmement difficiles sur l'ensemble du réseau. Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Des coupures d'électricité plus ou moins longues peuvent se produire. Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

**Conseils de comportement :** Je reste chez moi et je me tiens informé auprès des autorités. Je n'utilise pas ma voiture. Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école. Je m'éloigne des cours d'eau, des points bas et des ponts et je rejoins le point le plus haut possible. Je me réfugie en étage, en dernier recours sur le toit, je ne descends pas dans les sous-sols. J'évacue uniquement sur ordre des autorités en emportant mon kit d'urgence.

**Pour les maires** : La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde. L'ensemble des services et des maires devra tenir informé le COD 05.59.98.24.60. des mesures particulières qui seront mises en œuvre.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou sur le répondeur Météo-France au **05 67 22 95 00**

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : **05.59.98.25.25**

P/Le Préfet,  
Le Permanent SIDPC